



RQD

Quels cépages seront plantés demain ?

Le Comité régional RQD soufflera cette année ses 20 bougies. Services rendus depuis sa création, et intentions des viticulteurs pour les trois prochaines années en matière d'encépagements et de surfaces. [Lire page 3](#)

AU SOMMAIRE cette semaine

MEDFEL

Le potentiel économique des fleurs coupées
[Lire page 2](#)

CIVAM BIO 34

Besoins en eau et en installations dans l'Hérault
[Lire page 5](#)

GARD

Une filière blé en cours de structuration dans le département
[Lire page 6](#)

INRAE

Souveraineté énergétique et sécurité alimentaire
[Lire page 7](#)

FRAISE HORS-SOL

Serre : mieux capter l'énergie
[Lire page 8](#)

OLÉICULTURE

Essai de répulsif contre la mouche de l'olive
[Lire page 11](#)

MSA DU LANGUEDOC

Souveraineté alimentaire au cœur des débats
[Lire page 12](#)



RESSOURCE EN EAU

Marc Fesneau propose de faire feu de tout bois

[Lire page 4](#)



AGRIVOLTAÏSME

Le solaire, un complément pour les fruits et légumes

[Lire page 10](#)



PORTRAIT

Élisabeth Jacquier, naturellement vigneronne

[Lire page 20](#)

Le Comité régional RQD (Reconversion qualitative différée du vignoble) soufflera cette année ses 20 bougies. Services rendus depuis sa création, et intentions des viticulteurs pour les trois prochaines années en matière d'encépagements et de surfaces.

RQD

Quels cépages seront plantés demain ?



Guilhem Vigroux, président du Comité régional de la reconversion qualitative différée du vignoble (RQD), et son directeur, Dominique Blanc.

Restructurer le vignoble ou disparaître ? Telle est la question cornélienne que la Chambre d'agriculture de l'Hérault s'est posée il y a 20 ans de cela. "À cette époque, le marché demandait du chardonnay, du merlot ou encore de la syrah. Or, dans notre région, les vins que nous produisions étaient à partir de carignan, de cinsault ou encore d'aramon, soit des cépages qui n'étaient plus du tout adaptés au marché", recontextualise Guilhem Vigroux, président du Comité régional RQD (Reconversion qualitative différée du vignoble).

Attendre un éventuel retour en grâce de ces cépages ou réagir ? La Chambre d'agriculture de l'Hérault, alors sous la présidence de Jacques Gravegeal, a tranché en lançant, en mode expérimental, un premier plan collectif de restructuration du vignoble, auquel se sont associés les Chambres de l'Aude, du Gard, des Pyrénées-Orientales, la FRSEA, les FDSEA et les JA, La Coopération agricole, les Vignerons indépendants, et les interprofessions viticoles de la région. Une première à l'époque.

Près de 54 000 ha restructurés en 20 ans

Tandis que certains vignerons préfèrent alors procéder à un arrachage définitif des vignes face à la crise viticole qui frappe de plein fouet la région, d'autres choisissent d'entrer dans ce nouveau dispositif et replantent des cépages adaptés aux attentes du marché. L'expérimentation ayant été concluante, les plans se succèdent, et le dispositif devient

national dans les années 2010, inspirant d'autres bassins viticoles. À ce jour, dans le Languedoc-Roussillon, près de 54 000 ha ont ainsi été restructurés. Et le dernier plan collectif de restructuration (PCR), courant de 2022 à 2025, affiche, lui, 12 456 ha à planter (intentions de plantation, ndlr).

Aujourd'hui, "le Comité RQD est devenu la pierre angulaire de la restructuration du vignoble de notre bassin, à tel point que 75% de cette restructuration passent par lui. C'est un travail que nous menons en concertation avec tous nos partenaires", se réjouit Guilhem Vigroux. Tous les dossiers traités par le comité "sont quasiment bouclés quand ils passent entre les mains de FranceAgriMer", ajoute-t-il. L'efficacité est le maître-mot, la structure veillant à ce que les dossiers transmis soient au complet et déposés en temps et en heure, pour éviter que les vignerons ne perdent les primes auxquelles ils ont droit, soit environ 15 000 €/ha. Grâce au travail mené, la restructuration du vignoble s'est accélérée, modifiant considérablement les intentions de plantation.

Changement de braquet dans les intentions de plantation

En observant les intentions de plantation du PCR 3 au PCR 5, pour les cépages rouges, celles-ci sont en droite ligne des tendances des marchés, avec une "poussée" du grenache gris (+ 392 ha, soit + 145 %) liée aux demandes en vins rosés. L'autre cépage rouge en progression est le pinot noir, + 160 ha, soit



Les CHIFFRES clés

- ▶ **20 ans** : c'est l'âge du comité régional de reconversion qualitative différée du vignoble, qui organisera un événement pour cette occasion lors du prochain Sitevi
- ▶ **Près de 54 000 ha** : le nombre d'hectares qui ont été restructurés en Languedoc-Roussillon depuis 2003
- ▶ **5** : le nombre de plans collectifs régionaux de restructuration
- ▶ **3 233** : nombre de viticulteurs inscrits au 5^e plan collectif de restructuration (2022-2025), dont 41 % sont de l'Hérault, 38 % de l'Aude, 13 % du Gard et 8 % des Pyrénées-Orientales
- ▶ **12 546 ha** devraient être plantés dans le cadre de ce plan, dont près de **6 898 ha** d'intentions de plantation de cépages rouges, près de **4 447 ha** de cépages blancs, et près de **742 ha** de cépages éligibles sur certaines zones
- ▶ **483 ha** d'intentions de plantation de cépages résistants
- ▶ **75 %** de la restructuration du vignoble en Languedoc-Roussillon passe par les plans collectifs
- ▶ **1 800 dossiers** sont traités par an par le Comité régional RQD
- ▶ **220 €/ha** : le prix du service facturé par le comité, à payer l'année où le viticulteur plante

Nouveaux outils d'accompagnement des viticulteurs

Pour accompagner toujours plus et mieux les viticulteurs, le comité a créé de nouveaux outils : un document papier sous forme de frise rappelant les étapes essentielles d'une restructuration collective réussie, reproduit sur son site internet (mis en service, lui, en 2021) et interactif, une page Facebook, et des fiches techniques sur les cépages résistants. Enfin, un nouveau service a été lancé la semaine dernière : la touche rappel sur le site internet. "Dans cet onglet, le viticulteur peut poser des questions, mettre des pièces en ligne et définir un créneau auquel il souhaite être rappelé", présente Dominique Blanc, directeur du Comité régional RQD.

+ 113 %, "mais c'est une demande qui se concentre dans l'Aude", relative toutefois Guilhem Vigroux. A contrario, le merlot et le marselan n'ont plus la cote, avec des baisses respectives de 36 % (- 300 ha) et de 43 % (- 200 ha).

Pour les cépages blancs, deux augmentations majeures apparaissent : + 663 ha pour le chardonnay et + 320 ha pour le grenache blanc.

"Le chardonnay est toujours sur le podium des trois cépages blancs les plus plantés chez nous, car c'est un cépage hyper demandé par le marché", commente-t-il. Quant au grenache blanc, "c'est un cépage qui est en train de performer", ajoute-t-il. Le sauvignon continue également à se développer dans le Languedoc-Roussillon. À noter, enfin, l'arrivée d'un cépage qui s'impose de plus en plus, le vermentino, pour lequel les intentions de plantation ont doublé du PCR 3 au PCR 5, passant de 206 ha à 410 ha, soit une progression de 99 %.

Si toutes ces évolutions correspondent aux tendances des marchés, "elles sont aussi très marquées par les orientations des Vins IGP Pays d'Oc et des AOC", complète le président. Au-delà de sa capacité à définir, pour les interprofessions, les tendances sur les évolutions de cépages choisis par les viticulteurs, le comité s'investit de plus en plus dans un travail de prospective.

S'adapter à la demande

Ainsi, pour déterminer les futurs cépages voulus demain par les consommateurs et les marchés, le comité travaille en amont avec toutes les interprofessions. C'est en y associant également le négoce, qu'ils retiennent les cépages qui

seront mis en avant dans le plan collectif. Dans la liste établie pour les plans collectifs, les cépages résistants ont fait leur entrée en 2018. "Nous devons répondre à des attentes fortes de la société pour diminuer les produits phytosanitaires et adapter nos productions face au changement climatique. C'est parce que ces cépages représentent un moyen pour répondre à ces deux défis que la filière a souhaité promouvoir leur utilisation au sein des plans collectifs", explique le président du comité.

Ainsi, dans le PCR 5, la liste des cépages primés a été revue, avec cinq d'entre eux écartés, dont trois résistants (l'artaban, le soreli et le prior). En revanche, le cépage résistant fleurtaï a fait son entrée pour l'ensemble du bassin Languedoc-Roussillon. Le carignan blanc, le muscat à petits grains, la roussanne, et la marsanne deviennent, quant à eux, éligibles, mais uniquement dans les zones AOP qui en ont fait la demande. "Rien n'est jamais figé. C'est une remise en question permanente qui se fait en fonction du pilotage du marché, car ce qui importe c'est que les cépages retenus correspondent aux attentes de ce dernier", indique Guilhem Vigroux.

Et de préciser que les cépages exclus du plan collectif restent éligibles dans le cadre de plans individuels. De même, lors d'un nouveau plan, la liste des cépages est systématiquement revue. Autrement dit, des cépages écartés peuvent être réintroduits si les représentants de la filière en font la demande. "L'important pour nous est d'agir dans l'intérêt des viticulteurs. C'est d'ailleurs la raison d'être du Comité RQD", conclut-il. ■

Florence Guilhem

	Génération PCL	Génération PCR 1 à 3	PCR 4	PCR 5
1	Chardonnay	Grenache noir	Chardonnay	Chardonnay
2	Sauvignon	Chardonnay	Syrah	Grenache noir
3	Syrah	Syrah	Grenache noir	Syrah
4	Merlot	Cinsault	Cinsault	Cinsault
5	Viognier	Merlot	Grenache gris	Sauvignon

Source RQD

Top 5 des cépages de 2010-2011 à 2022-2025.